



**ASBL**  
**Sauvegardons**  
**Notre**  
**Environnement**

Chemin de l'Épinois, 52  
7060 SOIGNIES  
[sne.cdp@gmail.com](mailto:sne.cdp@gmail.com)

N° d'entreprise : 463.306.444  
BE98 0018 4763 6293

Soignies, le 7 août 2019

ELIA  
Projet Boucle du Hainaut

[bouclerhainaut@elia.be](mailto:bouclerhainaut@elia.be)

Concerne : Projet ELIA de ligne à THT « Boucle du Hainaut » passant par Soignies

Objet : Demande d'information

Madame, Monsieur,

Notre asbl, Sauvegardons Notre Environnement (SNE), s'intéresse depuis 1998 aux projets qui ont un impact sur le territoire de Soignies et des conséquences éventuelles sur le bien-être de ses habitants. En outre, elle soutient les comités de riverains sur l'entité de Soignies dans le cadre de diverses thématiques d'intérêt collectif (<https://soignies-environnement.be>).

C'est donc tout naturellement que nous nous intéressons au projet de la « Boucle du Hainaut » dont le tracé projeté passe par Soignies et souhaitons approfondir notre connaissance du dossier pour être en mesure de répondre aux demandes d'informations de citoyens préoccupés par cette question.

Nous avons bien compris les enjeux de ce projet d'ampleur, que nous ne mettons pas en question quant à ses fondements et à ses objectifs généraux. Conformément à notre objet social, nous nous centrons sur l'empreinte environnementale et paysagère de la ligne à très haute tension au niveau de l'entité de Soignies ainsi que sur les effets possibles dans le domaine de la santé et de la sécurité des habitants.

Nous réjouissons qu'ELIA s'engage à la plus grande transparence lors de l'instruction du dossier, nous vous soumettons déjà ici quelques questions pratiques :

- 1) **Tracé général** : a) pouvez-vous nous confirmer que le seul document disponible sur internet avec les corridors envisagés ([www.Lavenir.net](http://www.Lavenir.net)) est correct à ce stade du dossier ? b) quelles sont les raisons techniques qui dictent le tracé passant au sud de l'arrondissement d'Ath, alors que ce n'est pas le chemin le plus direct reliant Avelgem

à Courcelles ? c) un tronçon est-il d'ores et déjà envisagé pour les quelque 8 kilomètres qu'ELIA envisage à ce stade de gérer en sous-terrain ?

- 2) **Tracé sur l'entité de Soignies** : pourquoi y a-t-il deux tracés (nord et sud) possibles au stade actuel ? quels sont les avantages et inconvénients respectifs ? dès lors que la commune de Silly a voté une motion refusant le passage sur son territoire, le tracé nord est-il forcément abandonné à ce stade ? ELIA envisage-t-il une implantation le long des grands axes routiers ?
- 3) **Infrastructures** : a) dans le cas d'une solution aérienne : quelle est la hauteur des pylônes ? quelle est l'inter-distance entre ceux-ci ? quelle est l'emprise au sol ? quelle est la vitesse de vent maximale (en km/h) prise en compte pour la résistance de la structure des pylônes qui seront érigés dans le projet envisagé ? est-il envisagé/prévu d'utiliser la ligne HT pour le transport de fibres optiques pour les télécommunications ?  
b) dans le cas d'une solution souterraine, à quelle profondeur se trouvent les câbles ? quelle est l'emprise au sol ? quels sont les équipements complémentaires aux câblages prévus et en quelle quantité ? ne peut-on privilégier sur des tronçons majoritaires cette solution moins impactante sur les paysages ?
- 4) **Santé et environnement** : quels sont les effets du champ magnétique dans chacune des options, aérienne et souterraine, pour des câbles en 380 kV ? à quelle distance des habitations les pylônes sont-ils prévus ? quels sont les effets sur la faune/l'avifaune ? des « compensations » en termes de biodiversité pour les communes traversées, par exemple, sont-elles prévues ? les lignes THT et les postes de transformation émettent-ils un bruit audible et si oui, à combien de dB et à quelle distance est-il perceptible ?
- 5) **Planning** : quel est le phasage prévu pour le projet de la Boucle et pour l'entité de Soignies en particulier ? à quel stade en est le dossier actuellement, notamment dans sa concertation avec les communes concernées ?

Qui sera à l'initiative de l'organisation d'une réunion publique d'information : ELIA ou la commune ? dans quel délai ?

Est-il d'ores et déjà possible d'avoir accès à un document donnant le tracé envisagé à ce stade du dossier ?

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre attention à la présente et attendons de vous lire.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération très distinguée.

SNE asbl - Soignies  
Philippe DUMONT,  
président